

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. Ces renseignements peuvent être communiqués à un autre organisme public, s'il y a lieu, dans le cadre d'une entente à cette fin aux termes de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

IMPORTANT

La section « Documents exigés » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

Numéro de revenu :

1 – Identification du demandeur ou de l'acheteur

Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Individu

Masculin

Féminin

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Adresse d'affaires (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Québec

Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur*

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par courrier électronique ou par télécopieur tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

2 – Nature de la demande

Sélectionnez la demande que vous introduisez :

	Sections à remplir		Sections à remplir
Demande de permis	3A, 4, 5	Modification de permis	3B, 3C, 4, 5
Renouvellement de permis	3A, 3B, 4, 5	Maintien de permis	3B, 5
Transfert de permis	3B, 4, 5		

3 – Description de la demande

A – Service de traversier (Service de transport maritime de passagers qui comprend l'embarquement roulier des véhicules automobiles par les passagers.)

Désirez-vous offrir un service de traversier ? Non Oui

B – Numéro du permis visé(s) (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro	Numéro	Numéro
--------	--------	--------

C – Description des modifications demandées

4 – Description des navires et des principaux ports d'embarquement

Fournissez les renseignements pour chacun des navires visés par la demande.

(Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Nom des navires	N° d'immatriculation ou de permis de petit bâtiment	Capacité (nombre de passagers excluant l'équipage)	Jauge brute (tonneaux)	Principal port d'embarquement (nom de la municipalité)

5 – Déclaration et signature

J'atteste que chaque navire et son équipage devant être utilisés pour fournir le service satisfont aux exigences de la réglementation fédérale relative à l'inspection, à la capacité et à la sécurité des navires et à la compétence de leur équipage.

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature	Nom (en majuscules)	Année	Mois	Jour
-----------	---------------------	-------	------	------

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Documents exigés

Vous devez produire les documents exigés, sinon le traitement de votre demande pourrait être retardé et vous vous exposez à ce qu'une décision soit rendue avec l'information partielle disponible au dossier.

Si vous êtes une personne morale, une société ou une copropriété et que vous déposez une première demande à la Commission vous devez joindre :

- ✓ Liste de vos actionnaires, associés ou copropriétaires jusqu'à l'identification des personnes physiques. Cette liste doit contenir les nom et prénom, ainsi que le nombre d'actions pour chaque actionnaire ou le pourcentage des actifs pour chaque associé et copropriétaire.

Pour une demande de permis, de renouvellement de permis, de modification de permis ou de transfert de permis :

- ✓ Certificat d'assurance attestant que chacun des navires pour lequel vous demandez un permis est protégé, pendant la période d'exploitation du service autorisé par le permis, par une police d'assurance responsabilité civile maritime, protection et indemnité, pour une limite de garantie minimale :
 - a. de 5 000 000 \$ pour les navires d'une capacité supérieure à 12 passagers ;
 - b. de 1 000 000 \$ dans les autres cas.
- ✓ Copie certifiée conforme d'un avenant aux polices d'assurance qui précise que celles-ci ne peuvent être annulées, ni la couverture réduite sans qu'un avis écrit de 30 jours ne soit donné officiellement au Secrétariat de la Commission à son siège social.
- ✓ Document qui atteste que chaque navire et son équipage devant être utilisés pour fournir le service satisfont aux exigences de la réglementation fédérale relative à l'inspection, à la capacité et à la sécurité des navires et à la compétence de leur équipage :
 - a. Pour les navires d'une capacité supérieure à 12 passagers :
 - Certificat d'inspection de navire délivré par Transports Canada;
 - b. Pour les navires d'une capacité de 12 passagers et moins, vous devez nous fournir un des documents suivants :
 - La lettre de confirmation de participation au Programme de Conformité des Petits Bâtiments (PCPB), émise par Transports Canada (valide pour une période de 5 ans).
Note : Pour la 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année de la validité de cette lettre, vous n'avez qu'à nous fournir le Rapport annuel de Conformité (RAC), document que vous devez remplir chaque année après l'obtention de cette lettre;OU
 - La lettre de participation conditionnelle au Programme de Conformité des Petits Bâtiments (PCPB), émise par Transports Canada (valide pour une durée déterminée);
- ✓ Preuve établissant la nécessité urgente et réelle d'un service additionnel pour chacun des navires qui sera utilisé (nouveau service de traversier).
- ✓ Document faisant foi de la transaction incluant la description du navire (transfert de permis).
- ✓ Certificat de décès, s'il y a lieu (transfert de permis).
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.
- ✓ Tout autre document pertinent à l'appui de votre demande.

Pour une demande de maintien de permis (personne morale ou société) :

- ✓ Liste des anciens et des nouveaux actionnaires de la compagnie avec le nombre d'actions pour chacun.
- ✓ Liste des anciens et des nouveaux associés avec le pourcentage d'actifs pour chacun.
- ✓ Document faisant foi de la transaction.
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.

Informations importantes pour le titulaire de permis

- ✓ Vous devez, s'il survient un changement dans les navires servant au transport ou dans les conditions et les restrictions d'exploitation de votre permis, faire modifier votre permis par la Commission avant de poursuivre vos activités.
- ✓ Vous devez, s'il survient un changement dans la qualification de votre équipage ou dans votre police d'assurance, informer la Commission et suspendre vos activités jusqu'à ce que la preuve documentaire au dossier permette à la Commission de maintenir votre permis.
- ✓ Vous devez afficher une copie de votre permis en vue du public lors de l'embarquement.

Informations importantes pour le renouvellement de votre permis

Un permis de transport maritime de passagers est délivré pour une période maximale d'un an et expire le 31 mai de chaque année. **Lorsque le 15 juillet, le permis n'a pas été renouvelé en raison de l'insuffisance de la preuve documentaire au dossier, le demandeur doit payer un droit additionnel et compléter le dossier dans le délai que la Commission lui indique.**

Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs - Maritime](#) » (CTQ-345) disponible sur notre site internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

Pour un renouvellement de permis, le montant à payer est disponible sur votre avis de renouvellement.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné du paiement et des documents exigés :

Par internet	www.ctq.gouv.qc.ca par la transaction « Transmission d'une demande » s'il s'agit d'une demande de renouvellement de permis	
Par télécopieur	514 873-4720 ou 418 644-8034	
Par la poste	Commission des transports du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 7 ^e étage Québec (Québec) G1R 5V5	
En personne	545, boulevard Crémazie Est 10 ^e étage, Bureau 1000, Montréal	200, chemin Sainte-Foy, 7 ^e étage Québec

Pour nous joindre

Site internet	www.ctq.gouv.qc.ca
Par téléphone	Région de Montréal : 514 873-6424 Ailleurs : 1 888 461-2433